



**VILLE DE LOUVIGNÉ DU DESERT**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**REUNION DU 30 AVRIL 2026**

République Française  
Département d'Ille et Vilaine

**Nombre de Conseillers** : en exercice 23

**présents** : 20  
**représentés** : 3

**votants** : 23

**Date de convocation** : 23 avril 2026 (documents et informations liés au budget envoyés le 16 avril 2026).

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECHEVALIER, Maire.

**Étaient présents** : M. LECHEVALIER Arnaud ; M. MOREL Sylvain ; M. FADIER Thierry ; Mme KERGOAT Morgane ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. LEBANSAIS Rémy ; Mme BODIN Marie-Eve ; M. CHAUVEL Benoît ; Mme GUILLOUX Patricia ; Mme AUSSANT Angélique ; M. ROUSSEL Frédéric ; Mme BADICHE MANCEL Karine ; M. GUERIN Fabrice ; Mme BONTEMPS Anne-Claire ; M. DELAMARE Fabien ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. PREAUX Damien ; Mme BRUMANT Magali ; Mme NICOLAS Aline ; M. LEYET Léo.

**Absent** :

**Absentes excusés** : Mme NOËL Marie-Laure ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme GUILLOUX Christèle ;

**Pouvoirs** : Mme NOËL Marie-Laure donne pouvoir à Mme NICOLAS Aline ;

Mme LECHEVALIER Nathalie donne pouvoir à M. MOREL Sylvain.

Mme GUILLOUX Christèle donne pouvoir à Mme KERGOAT Morgane.

**Secrétaire de séance** : Mme NICOLAS Aline.

**2026-05-045 - AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGETS ANNEXES**

**RAPPORTEUR** : S. MOREL

**EXPOSE**

L'affectation du résultat concerne la reprise du résultat consolidé de fonctionnement (résultat consolidé = résultat de clôture de l'exercice + report de l'exercice antérieur). Le résultat consolidé d'investissement fait quant à lui l'objet d'un simple report en section d'investissement (001). Si le résultat de fonctionnement est positif, il doit couvrir prioritairement le besoin de financement de la section d'investissement (titre au 1068). Le reliquat éventuel peut être affecté en réserve complémentaire d'investissement (1068) pour financer de nouveaux projets ou faire l'objet d'un report en section de fonctionnement (recettes 002). Le besoin de financement de la section d'investissement correspond au résultat consolidé de la section d'investissement de l'exercice, corrigé du solde des restes à réaliser (recettes moins dépenses).

**PROPOSITIONS d'affectation des résultats 2025 :**

<b>BUDGET JOVENCE</b>	
Résultat exercice de la section de fonctionnement 2025	97 840,64 €
Résultat reporté 2024	0,00
<b>Résultat consolidé de la section de fonctionnement 2025</b>	<b>97 840,64 €</b>

Résultat exercice de la section d'investissement 2025	2 757,05 €
Résultat reporté 2024	- 100 596,13 €
<b>Résultat consolidé de la section d'investissement 2025</b>	<b>- 97 839,08 €</b>

Recettes à recouvrer de l'exercice 2025 sur 2026	0,00
Restes à réaliser de l'exercice 2025 sur 2026	0,00
<b>Solde des restes à réaliser de l'exercice 2025 sur 2026</b>	<b>0,00</b>

<b>Calcul du besoin de financement de la section d'investissement</b>	
Résultat consolidé de la section d'investissement 2025	- 97 839,08 €
Solde des restes à réaliser de l'exercice 2025 sur 2026	0,00
Soit un besoin de financement	97 839,08 €
<b>Financement de la section d'investissement</b>	<b>97 839,08 €</b>

<b>Proposition d'affectation du résultat 2025</b>	
Affectation obligatoire = couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	97 839,08 €
<b>Reliquat disponible affecté comme suit :</b>	
- affectation en réserve complémentaire d'investissement (compte 1068)	97 840,64 €
- affectation reportée en section de fonctionnement (compte 002)	0,00

<b>BUDGET LOTISSEMENT LE FLORET</b>	
Résultat exercice de la section de fonctionnement 2025	- 399,89 €
Résultat reporté 2024	118 684,12 €
<b>Résultat consolidé de la section de fonctionnement 2025</b>	<b>118 284,23 €</b>

Résultat exercice de la section d'investissement 2025	- 8 348,39 €
Résultat reporté 2024	- 112 557,31 €
<b>Résultat consolidé de la section d'investissement 2025</b>	<b>- 120 905,70 €</b>

<b>Reprise des résultats 2025 sur 2026</b>	
- affectation reportée en section de fonctionnement (compte 002)	<b>118 284,23 €</b>
- affectation reportée en section d'investissement (compte 001)	<b>- 120 905,70 €</b>

<b>BUDGET LOTISSEMENT ETANG</b>	
Résultat exercice de la section de fonctionnement 2025	27 339,29 €
Résultat reporté 2024	-0,27€
<b>Résultat consolidé de la section de fonctionnement 2025</b>	<b>27 339,29 €</b>

Résultat exercice de la section d'investissement 2025	- 1 334,68 €
Résultat reporté 2024	- 95 548,59 €
<b>Résultat consolidé de la section d'investissement 2025</b>	<b>- 96 883,27 €</b>

<b>Reprise des résultats 2025 sur 2026</b>	
- affectation reportée en section de fonctionnement (compte 002)	<b>27 339,29 €</b>
- affectation reportée en section d'investissement (compte 001)	<b>- 96 883,27 €</b>

<b>BUDGET LOTISSEMENT RUE SAINT MARTIN</b>	
Résultat de la section de fonctionnement 2025	3 379,76 €
Résultat reporté de 2024	0,00
<b>Résultat consolidé de la section de fonctionnement 2025</b>	<b>3 379,76 €</b>

Résultat de la section d'investissement 2025	- 120 095,49 €
Résultat reporté de 2024	- 28 311,16 €
<b>Résultat consolidé de la section d'investissement 2025</b>	<b>- 148 406,65 €</b>

<b>Reprise des résultats 2025 sur 2026</b>	
Affectation reportée en section de fonctionnement (compte 002)	<b>3 379,76 €</b>
Affectation reportée en section d'investissement (compte 001)	<b>- 148 406,65 €</b>

#### DECISION

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, le 30 avril 2026  
 Pour extrait conforme  
 Le Maire  
 A. LECHEVALIER



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

